

Sonatrach s'apprête à reprendre ses activités en Libye

P2

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN

d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Mardi 4 janvier 2022 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5430 - 18^e année

**AFFAIRE
D'IMPORTATION
ET DE MONTAGE
DE TRACTEURS**

**Youcef
Yousfi
acquitté**

P3

**L'ANP APPELLE LES ALGÉRIENS À SERRER LES RANGS
POUR DÉJOUER LES MANŒUVRES DU MAKHZEN**

Patriotes, mobilisez-vous !

LIRE EN PAGE 5

**L'ÉTAT S'ATTAQUE
À L'ENRICHISSEMENT ILLICITE
DES AGENTS PUBLICS**

Couper l'herbe sous les pieds de la pègre

LIRE EN PAGE 3

**LES CONTAMINATIONS
POURSUIVENT LEUR
HAUSSE**



**Fawzi Derrar : « 80%
des cas sont dus
au variant Delta »**

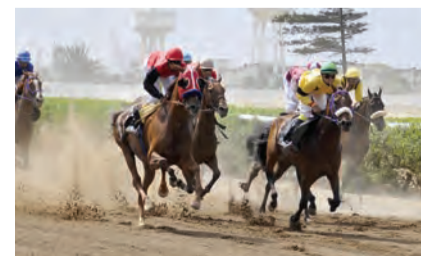
P4

**10 000
MICROENTREPRISES
CRÉÉES EN DEUX ANS**

**La flamme de
l'entrepreneuriat
se ravive**

P2

**HIPPODROME KAID AHMED
- TIARET, CET APRÈS-MIDI
À 15H30**



**Sersoune, avec
S. Benyettou
en selle**

P14

LES COURSES EN DIRECT

NASSIM DIAFAT À LA RADIO NATIONALE

L'État a financé la création de 10 000 microentreprises

Le discours officiel sur les microentreprises insiste sur l'accompagnement réel de l'État accordé aux jeunes qui se lancent dans ce créneau, contrairement à l'impression d'abandon que leurs prédécesseurs, également jeunes, ressentaient il y a quelques années quand ils étaient confrontés au diktat des fournisseurs, des distributeurs et autres propriétaires des locaux loués pour leurs activités.

Maintenant, à titre d'exemple, en cas de conflit entre le jeune entrepreneur et un fournisseur, l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) intervient. C'est ce qu'a indiqué, hier, Nassim Diafat, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la Microentreprise, sur les ondes de la chaîne 1 de la Radio algérienne.

Il y a eu, par le passé, le cas d'un jeune qui avait un commerce de location de voitures et qui s'était heurté au refus d'un concessionnaire de lui livrer le véhicule qu'il avait acheté et payé à l'avance. Le concessionnaire, certainement fort d'appuis solides, a préféré



Nassim Diafat, ministre délégué auprès du Premier ministre

remettre le véhicule à quelqu'un d'autre. Que pouvait faire ce jeune? Rien, sinon prendre son mal en patience et attendre le jour où le concessionnaire daignerait bien satisfaire sa commande. En fait, dans nombre de situations, les jeunes qui avaient bénéficié du soutien de l'ex-ANSEJ, se sont vus entourés d'une faune de rapaces (propriétaires de locaux, fournisseurs, distributeurs) qui les ont exploités et privés de toute possibilité de réussir et de progresser. Le message délivré par Nassim Diafat donne l'espoir que les jeunes entrepreneurs ne pâtiront plus d'un tel environnement d'affaires exploiteur. La microentreprise est prise au sérieux. Sa place dans l'économie nationale n'est pas sous-estimée. D'après le ministre, "les réformes qui ont touché le cadre juridique ont supprimé

tous les obstacles qui avaient précédemment empêché la création de microentreprises". Résultat: il y a une augmentation impressionnante du nombre de demandes de création de telles entreprises qui ont dépassé les 59 000 au cours de la période de juillet 2020 à la fin 2021, a indiqué le ministre. En outre, a-t-il ajouté, 25 000 jeunes ont été formés dans le domaine de la gestion de ces entreprises.

Autres chiffres révélés par Nassim Diafat: le nombre de financements destinés aux microentreprises au cours des années 2020 et 2021, dans le cadre de l'ANADE, s'est élevé à 10 000, ce qui a permis de créer 24 000 emplois. Pour le ministre, le défi pour 2022 est de savoir créer des micro-entreprises adaptées aux exigences du marché national. Le ministre dispose d'une carte des acti-

ités à l'échelle des 58 wilayas, en particulier au niveau des zones d'ombre, ce qui permet d'orienter les jeunes qui souhaitent créer des ME sur certaines activités, a précisé Nassim Diafat qui encourage les jeunes à constituer des coopératives ou des petits groupements pour mutualiser leurs moyens. À propos des microentreprises en difficulté, la situation n'est pas catastrophique mais des solutions doivent être trouvées, estime le ministre. Il confirme qu'il n'est pas question d'annuler les dettes: il y aura, certes, des exceptions après les avoir étudiés cas par cas. La formule trouvée: le Fonds de Garantie des Crédits à la PME (FGAR) rachète les dettes auprès des banques et établit un échéancier, à l'aise, pour leur remboursement par les microentreprises endettées. Le ministre a rappelé que les poursuites judiciaires contre les jeunes endettés sont exclues. Il a noté avec étonnement que malgré la directive donnée dans ce sens par le président Tebboune, il y a eu 178 poursuites judiciaires dans une wilaya juste avant les élections locales. Une plateforme numérique a été mise en place pour permettre l'étude des dossiers des microentreprises en difficulté et trouver des solutions appropriées à leur situation. Le ministre a fait savoir qu'il est à l'écoute des jeunes entrepreneurs pour la recherche de solutions aux problèmes posés dans leurs activités.

M'hamed Rebah

ÉCHANGES COMMERCIAUX ET D'INVESTISSEMENTS

Le Salon algéro-turc du 8 au 11 janvier à Oran

Le Salon d'échanges commerciaux et d'investissements algéro-turc, prévu du 8 au 11 janvier courant au Centre des conventions "Ahmed Benahmed" d'Oran (CCO), verra la participation de plus d'une cinquantaine d'opérateurs économiques algériens et turcs, selon les organisateurs de l'événement. Initié par l'agence événementielle "SOS Event", en collaboration avec l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur, sous le patronage du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, cet événement s'inscrit dans le cadre de la relance des activités économiques bilatérales et du développement des investissements et des échanges

commerciaux entre les deux pays, selon la même source. Le Salon qui a pour objectifs d'encourager l'investissement productif pour faire baisser les importations et en visant de doubler le volume des exportations sera l'occasion pour l'Algérie et la Turquie de créer des partenariats bilatéraux durables par davantage d'offres d'opportunités de coopération fondées sur le principe « du bénéfice mutuel entre les investisseurs de divers secteurs » indiquent les organisateurs du salon.

La manifestation vise selon la même source, à promouvoir notamment l'échange d'expériences entre les deux pays, faire connaître les besoins dans différents sec-

teurs et contribuer à la création de jumelage entre l'Algérie et la Turquie dans différents secteurs. Les organisateurs ont, par ailleurs, précisé que des sociétés algériennes, d'autres turques ainsi que des entreprises mixtes activant dans différents secteurs tels que la santé, l'industrie pharmaceutique, l'agriculture, l'énergie, le commerce, les transports, le bâtiment, entre autres prendront part au Salon qui verra un riche programme d'animation élaboré comprenant, des conférences et des séminaires sur les moyens de renforcer les échanges commerciaux et d'investissements entre l'Algérie et la Turquie.

R. E.

ÉNERGIE

Sonatrach s'apprête à reprendre ses activités en Libye

Le P-DG de Sonatrach, Toufik Hakkar, a annoncé que la société s'apprête à reprendre ses projets pétroliers en suspens en Libye.

Dans une déclaration à la chaîne algérienne internationale "AL24", M. Hakkar a fait savoir que "Sonatrach œuvre avec ses partenaires libyens à la réunion des conditions de retour en vue de sécuriser les travailleurs et les équipements", révélant l'or-

ganisation, avant la fin février, de visites pour négocier sur le retour de Sonatrach en Libye. "Nous avons engagé d'importants investissements en matière de prospection de pétrole et de gaz et nous n'allons pas laisser ces découvertes sans développement", a-t-il insisté. Affirmant par ailleurs que le Groupe comptait investir près de 40 milliards de dollars pendant la période 2022-2026, M. Hakkar a

précisé que le plan d'investissement du Groupe Sonatrach pour la période 2022-2026 est fixé à 40 milliards de dollars, il indique qu'il sera question de « 8 milliards de dollars en 2022 et que la plus grande part de ces investissements sera orientée vers l'exploration et la production afin de préserver les capacités productives nationales ». Il s'agit également, selon le P-DG de la Sonatrach,

de financer les projets de raffinage pour répondre à la demande nationale dans ce domaine, relevant que Sonatrach vise à réaliser « quatre projets au moins dans le domaine de la pétrochimie ». Dans le cadre de son plan proactif, le groupe Sonatrach a affecté 500 millions de dollars en tant qu'investissements pour la protection de l'environnement.

R. E.

ALGERIE-MAURITANIE

Volonté d'investissement de part et d'autre

Le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar a invité, hier à Alger, les entreprises algériennes et mauritaniennes à investir dans les deux pays, a indiqué un communiqué du ministère.

Le ministre s'exprimait lors d'une audience accordée au siège du ministère à une délégation parlementaire mauritanienne, conduite par le président de la commission des relations extérieures de l'Assemblée nationale de la

Mauritanie, Mokhtar Ould Khelifa, une audience lors de laquelle les deux parties ont examiné les moyens de consolider le partenariat entre l'Algérie et la Mauritanie, a précisé le communiqué. Le ministre a également rappelé les liens "fraternels et historiques" existant entre les deux pays voisins, relevant la détermination de l'Algérie à renforcer ses liens économiques avec la Mauritanie, notamment à travers l'augmentation des échanges commerciaux bilatéraux, ajoute-t-on de même source.

M. Zeghdar a fait savoir, dans ce sens, que l'instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour l'ouverture d'une ligne maritime entre l'Algérie et la Mauritanie s'inscrit dans ce cadre. Le ministre a invité les entreprises algériennes à investir en Mauritanie et les entreprises mauritaniennes à faire de même en Algérie en vue de permettre "l'échange d'expériences auquel aspirent les deux pays, notamment dans les secteurs de l'Industrie, de l'industrie agroalimentaire, des mines et de la pêche". Il a souligné, dans ce cadre, le rôle des parlementaires dans les deux pays "en tant que force de proposition" pour raffermir les relations bilatérales.

Pour sa part, le président de la délégation mauritanienne a exprimé "la volonté de son pays de propulser la coopération économique avec l'Algérie et à bénéficier de son expérience dans le domaine industriel", soulignant que "sa délégation était impressionnée par les différents produits industriels, qu'elle a observé durant sa visite à plusieurs entreprises dans différentes wilayas du pays, commercialisable en Mauritanie".

De leur côté, les membres de la délégation ont relevé "les différentes opportunités de coopération offertes pouvant constituer une plateforme pour un partenariat fructueux entre les deux pays".

R. E.

COOPERATION ÉNERGÉTIQUE

Arkab s'est entretenu avec l'ambassadeur du Koweït

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab a reçu hier à Alger l'ambassadeur du Koweït en Algérie, Mohammad Al Shabo, avec lequel il a évoqué la coopération bilatérale dans le domaine énergétique, a indiqué un communiqué du ministère. "Les deux parties ont passé en revue les relations de coopération bilatérales dans les domaines de l'énergie, en mettant en avant les opportunités d'investissement et les échanges d'expérience entre les deux pays dans le domaine des hydrocarbures", selon la même source. Ils ont également discuté des moyens de créer des "partenariats mutuellement bénéfiques dans le cadre de la nouvelle loi sur les hydrocarbures, qui présente plusieurs avantages aux investisseurs".

Les deux parties ont abordé par la suite, l'évolution des marchés pétroliers, et salué à ce propos le processus du dialogue entre pays Opep et non-Opep pour la stabilisation des marchés à moyen et long terme, ajoute le communiqué.

R. N.

PRÉVENTION DE LA CORRUPTION CHEZ LES AGENTS PUBLICS

Couper l'herbe sous les pieds de la pègre

Le phénomène de corruption prend de plus en plus d'ampleur dans le secteur public, notamment chez les fonctionnaires et agents publics. Un état de fait qui a poussé le président de la République, décidé à assainir les entités de l'État de la pègre, a pris de nouvelles mesures consistant à mettre en place un cadre juridique pour prévenir contre l'enrichissement illicite.



Ainsi, le président de la République Abdelmadjid Tebboune a annoncé, lors du dernier Conseil des ministres, la création d'un organisme pour suivre les signes de richesse chez les agents publics. Une mesure de prévention devant dissuader ceux parmi les responsables à tous les niveaux, qui tenteront de profiter de leurs postes et influences pour s'enrichir, détourner les deniers publics, soit porter atteinte aux biens de la collectivité. Pour ce faire, il est donné ordre d'instituer une nouvelle instance pour enquêter sur l'enrichissement illicite des fonctionnaires publics, sans exception, à travers des procédures légales rigoureuses pour la lutte contre la corruption.

Appelant ensuite à l'intensification des actions préventives de lutte contre la corruption, à commencer par la définition de nouvelles conditions précises pour l'annonce des marchés et des appels d'offres dans les journaux. Cette création intervient dans le cadre de l'organisation, de la

composante et des prérogatives de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption. Le gouvernement avait examiné, lors de sa réunion tenue le 1 décembre 2021, un avant-projet de Loi portant organisation, composition et fonctionnement de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption.

En effet, la création de cette Haute autorité constitue une étape importante dans la concrétisation de l'engagement du président de la République pour la moralisation de la vie publique et politique et le renforcement de la gouvernance, à travers la lutte résolue contre la corruption, le renforcement du contrôle et la garantie de la probité des responsables publics, la gestion saine des deniers de l'État et la consécration de la transparence. Ce texte de loi de loi s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des nouvelles dispositions de la révision constitution-

nelle du 1er Novembre 2020. Également les membres de Conseil des ministres ont évoqué le dossier des biens confisqués, précisément le suivi de l'application des décisions de transfert et de dévolution au secteur public marchand des biens confisqués. De ce fait, le Président a instruit le gouvernement à l'effet d'accélérer l'opération de recensement définitif des différents biens confisqués, en vue de les transférer à l'État et les intégrer dans le processus de production nationale, avant la fin de premier trimestre 2022.

Le chef de l'État a aussi ordonné le recensement des usines dont le statut juridique a été régularisé, au recensement des postes d'emploi créés en vertu de cette régularisation, ainsi que leur valeur réelle en monnaie nationale et en devises, en vue de les soumettre, de manière périodique, à chaque Conseil des ministres.

Sarah Oub.

HAUTE INSTANCE DE TRANSPARENCE ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Un outil de contrôle à tous les échelons de la responsabilité

Pour mieux lutter et prévenir la corruption et l'enrichissement illicite, le président de la République a annoncé la création d'une Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption. Cette instance s'inscrit dans le cadre de ses engagements électoraux et vise à moraliser la vie publique négativement impactée, durant l'ère Bouteflika, par les pratiques déviationnistes de certains responsables à tous les échelons. Les procès actuellement d'anciens ministres et responsables du temps de l'ancien président traduisent l'ampleur du mal qui rongait les institutions de l'État à tous les échelons. Le nombre d'élus d'assemblées locales qui ont eu maille à partir avec la justice, est là pour confirmer le mal de la corruption et de l'enrichissement illicite. Des cercles occultes ont profité de l'embellie financière qu'avait connue le pays et de

l'impunité que leur offrait leur proximité avec les cercles de décision de l'époque, ont fait subir à l'économie nationale et au trésor public, une véritable saignée. La mesure annoncée par le Chef de l'État s'inscrit également dans le cadre de sa détermination à lutter contre la corruption qu'il avait lancé en instruisant, il y a quelques mois, les ministres du Gouvernement à libérer les initiatives des cadres dirigeants d'entreprises et par la dépenalisation de l'acte de gestion. Libéré, le gestionnaire peut maintenant prendre les initiatives qu'il juge nécessaire pour la bonne gestion de son secteur sans avoir une épée de Damoclès au-dessus de sa tête. La Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption visera l'intensification des actions préventives de lutte contre la corruption, à commencer par la définition de nouvelles conditions précises pour l'annonce

des marchés et des appels d'offre dans les journaux. Cela mettra ainsi un frein aux pratiques qui ont permis l'octroi de marchés publics en totale contradiction avec le code des marchés ou encore avec l'intérêt général. Cette instance sera complétée par la création d'une nouvelle instance pour enquêter sur l'enrichissement des fonctionnaires publics, sans exception, à travers des procédures légales rigoureuses pour la lutte contre la corruption et l'identification de l'origine de leurs biens. Partant du principe « d'où tiens-tu cela », les responsables, à tous les échelons, seront ainsi sous la loupe d'une autorité qui permettra de prévenir tous les comportements déviationnistes qui ont permis la création de richesses sur la base du produit de la corruption devenue une institution du temps de la Issaba. Ce sont de véritables organes de contrôle de l'action des responsables à

tous les échelons qui seront ainsi installés pour moraliser la vie publique, faire barrage à l'enrichissement illicite et surtout bannir les pratiques qui ont terni l'image du pays auprès de certains partenaires étrangers. Le pays a subi trop de pertes et aujourd'hui, avec la crise économique qu'il vit et la volonté du président de la République d'assainir la situation et permettre à l'économie nationale de devenir « séduisante et attractive », il y a lieu d'espérer. L'ancien système a fait trop de mal au pays, à son économie, à son image et à ses Institutions. La volonté du président de la République d'installer des garde-fous, de prévenir les tentations de corruption et de lutte contre l'enrichissement illicite doit être salué, car en ces temps où le pays est engagée dans une dynamique de relance, ce sont ces outils qui permettront le contrôle à tous les niveaux de la responsabilité.

Slimane B.

AFFAIRE D'IMPORTATION ET DE MONTAGE DE TRACTEURS Youcef Yousfi acquitté

Le pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a acquitté hier, l'ancien ministre de l'Industrie, Youcef Yousfi, dans l'affaire d'importation et de montage de tracteurs agricoles où sont également poursuivis les hommes d'affaires, les frères Kherbouche. Kamel Kherbouche a été condamné à cinq ans de prison ferme et à une amende d'un million de dinars pour dilapidation de deniers publics, incitation d'agents de l'Etat à user de leur influence pour la conclusion de marchés en violation de la législation en vigueur.

La même peine a été infligée à l'ancien directeur de l'industrie au ministère, Mustapha Abdelkrim, poursuivi dans cette affaire pour dilapidation de deniers publics et abus de fonction. Réda et Fethi Kherbouche ont écopé chacun de trois ans de prison dont une avec sursis et d'une amende d'un million de dinars. Les autres accusés dans cette affaire, dont l'ancien P-dg de la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP), Djamel Bessa, et l'ancien P-dg du Crédit populaire algérien, Omar Boudiab, ont, quant à eux, été acquittés. La même juridiction a ordonné le versement de près de deux milliards de dinars de dédommagement au Trésor et le versement de 40 millions de DA par les personnes morales.

R. N.

COMMUNES QUI ONT RATÉ LE RENDEZ-VOUS DU 27 NOVEMBRE Bientôt des élections partielles

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a, lors de la réunion du Conseil des ministres, ordonné aux services du Premier ministre de mettre en place les mécanismes nécessaires pour nommer des administrateurs afin de gérer provisoirement les affaires des communes où les élections locales n'ont pas eu lieu le 27 novembre 2021, tout en impliquant les représentants de la société civile dans le processus.

Par la suite, le chef de l'État a instruit le lancement des préparatifs pour la tenue d'élections locales partielles dans les plus brefs délais au niveau de ces communes.

Selon un communiqué de la Présidence, Tebboune a ordonné de « réviser la loi sur les Collectivités locales en y associant la société civile, dans le respect des spécificités et des moyens de chaque commune, notamment économiques ».

Il a donné, en outre, des instructions pour « exonérer les communes pauvres des dépenses de restauration et d'équipement des écoles et cantines scolaires », préconisant de « les intégrer au titre du projet de révision de la loi sur les Collectivités locales ».

Sarah O.

LES CONTAMINATIONS POURSUIVENT LEUR HAUSSE

Fawzi Derrar : « 80% des cas sont dus au variant Delta »

Aux yeux de plusieurs spécialistes de la santé, l'Algérie est officiellement en pleine quatrième vague de la pandémie de covid-19 en raison d'une hausse qui marque les cas de contamination au virus.

Depuis plusieurs semaines, en effet, la tendance haussière se poursuit, face à une réticence maintenue à la vaccination, accompagnée par un abandon des gestes barrières. Le Directeur général de l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA), Docteur Fawzi Derrar, qui s'est exprimé hier sur les ondes de la Radio nationale, justement sur la situation épidémiologique liée à la Covid-19 en Algérie, a indiqué que la hausse des cas est essentiellement rythmée par le variant Delta. Il a révélé qu'actuellement, 80% des contaminations sont dues au variant Delta alors qu'Omicron ne représente que 10 % des cas. Pour le DG de l'Institut Pasteur, malgré l'apparition des premiers cas de Omicron en Algérie, un variant plus contagieux, le premier danger reste toujours le Delta, qui est meurtrier.

« L'INSTITUT PASTEUR EST LE SEUL À POUVOIR EFFECTUER LE SÉQUENÇAGE »

D'autre part, expliquant que pour identifier les types de variant, il fallait passer par le séquençage, le Dr Derrar a souligné que seul le laboratoire de l'Institut Pasteur d'Alger peut effectuer cette méthode pouvant permettre de connaître le type de variant. À propos de la généralisation de cette activité partout dans le pays, l'invité de la Radio a estimé que « pour le moment, il est très aventureux de parler d'un séquençage partout ». « Les activités de séquençage ne sont pas simples, notamment en matière de méthodologie et d'exper-



Ph: DR

Ph: DR

tise », a-t-il ajouté. Voulant donner plus d'explications, Derrar a précisé qu'il faudrait d'abord avoir un tissu de PCR, qui est très important pour pouvoir capter les cas. « Cela ne peut se faire que grâce à un maillage de PCR qui va nous permettre d'avoir une surveillance très étroite. Il faudra, donc, à l'heure actuelle que les laboratoires de PCR soient renforcés afin de toucher le maximum de gens », a-t-il encore ajouté.

« ENVIRON 700 ET 800 DOSES SEULEMENT DE VACCINS ONT PÉRIMÉ »

Abordant, par ailleurs, la situation des stocks de vaccins disponibles en Algérie, le Dr Derrar a révélé le nombre exact de doses dont la date de validité est arrivée à terme. Dans ce contexte, il a tenu à démentir

les informations ayant circulées dernièrement qui faisaient état de la péremption de milliers, voire de millions, de doses de vaccin anti-covid en raison de la non-adhésion des citoyens à la vaccination.

Affirmant que ces informations son totalement infondées et que ces chiffres son gonflés et exagérés, le Dg de l'Institut Pasteur a précisé que le nombre réel des vaccins périmés se situe en dessous de la barre des 1000 doses soit entre 700 et 800 doses, a-t-il déclaré. Il s'agit, a-t-il encore précisé de vaccins obtenus dans le cadre de l'initiative COVAX et qui étaient déjà proches de 3 mois de leur date de péremption. Dans ce cadre, Derrar a indiqué que l'Algérie dispose, en ce moment, d'un stock total de près de 13 millions de doses,

soulignant que la période de validité de ces vaccins s'étend jusqu'en 2023.

« LE PASS VACCINAL DOIT ÊTRE ÉLARGI »

Pour freiner l'évolution du Covid et particulièrement du variant Delta et avoir, par la suite un moindre impact du variant, Omicron, le Dr Derrar recommande l'élargissement du pass vaccinal. Selon lui, c'est l'unique solution de lutter contre la propagation rapide des variants, car le vaccin reste le meilleur moyen pour se prémunir contre le virus. « La vaccination demeure bénéfique quel que soit le scénario, parce que l'immunité résiduelle qui persiste après une vaccination peut protéger contre les formes graves », a-t-il conclu.

Ania Nch

LE PERSONNEL SOIGNANT CONTINUE À PAYER UN LOURD TRIBUT

442 décès enregistrés depuis le début de la pandémie

Placé en première ligne dans la lutte contre le coronavirus, le personnel soignant n'a pas été épargné par cette pandémie. Depuis son avènement, 442 soignants, tous corps confondus, ont perdu la vie dont deux cas enregistrés en une seule journée, à savoir le dimanche 2 janvier, dans des hôpitaux de Béjaïa. C'est ce qu'a fait savoir hier le Dr Lyes Merabet qui a réitéré, au passage, son appel à la

vaccination, rappelant l'importance de la troisième dose du vaccin, particulièrement pour les soignants et ce afin de booster leur immunité. D'autre part, Merabet a jugé inconcevable que le personnel de santé exerce sans moyens de protection. « Il faut des moyens de protection en quantité, et des protections spécifiques pour chaque geste », a-t-il insisté.

Ania Nch

BENBOUZID DONNE INSTRUCTION AUX RESPONSABLES HOSPITALIERS

Des cellules d'écoute opérationnelle 24h/24h

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, a présidé, hier, une réunion de coordination et d'évaluation en visioconférence avec les directeurs de wilaya et les directeurs des établissements hospitaliers y afférents pour s'enquérir des derniers développements liés à la situation pandémique du nouveau coronavirus (Covid-19), a indiqué un communiqué du ministère. Benbouzid s'est enquis, lors de la réunion, "des derniers développements liés à la situation pandémique induite par la propagation du nouveau coronavirus et l'évaluation de l'application des instructions et orientations données pour éviter une quatrième vague du virus, notamment en ce qui concerne la garantie d'un nombre suffisant de lits et d'un stock considérable d'oxygène médical et de médicaments, les anticoagulants en particulier". À cet effet, le ministre a donné "des orientations rigoureuses por-

tant sur l'impératif d'appliquer les orientations données dans ce sens, notamment l'accélération de la mise en place d'une cellule d'écoute et la désignation d'une équipe de garde, en fixant un numéro de téléphone au niveau des directions de la santé pour répondre aux questions et préoccupations des citoyens 24h/24h".

Il a également donné des instructions pour "libérer les lits non vacants au niveau des établissements hospitaliers de manière progressive et en fonction de la situation épidémiologique de chaque wilaya", ainsi que pour "assurer le fonctionnement d'un nombre de services médicaux de grande importance pour le citoyen, à l'instar de la gynécologie et l'obstétrique, la réanimation, la chirurgie générale, les urgences et la pédiatrie".

Le ministre "a critiqué, une nouvelle fois, le refus de certains établissements hospitaliers d'accueillir des patients sous

prétexte d'indisponibilité de places", ajoute le communiqué, soulignant que "les mesures nécessaires seront prises à l'encontre de ceux dont la responsabilité est établie". À cet égard, a-t-il précisé, "ces directeurs doivent, dans des cas exceptionnels, prendre attache avec d'autres hôpitaux pour assurer un lit pour le patient concerné, tout en prenant en charge son transport en ambulance".

Dans sa rencontre avec les directeurs de santé, Benbouzid a appelé à "la nécessité d'œuvrer à la restauration de la confiance du citoyen en mettant les différents établissements de santé au service du citoyen uniquement, notamment au vu des capacités matérielles et humaines dont disposent la plupart des établissements", soulignant dans le même cadre que la vaccination "reste la seule solution pour lutter contre le virus de Covid-19".

APS

SOUR EL-GHOZLANE (BOUIRA)

Un commerçant écroué pour vente de produits périmés

Le tribunal de Sour El-Ghozlane au Sud de la wilaya de Bouira a condamné à une année de prison ferme assortie d'une amende de cinq millions de centimes un commerçant en alimentation générale pour vente de produits périmés avons-nous appris hier auprès des sources judiciaires. La genèse de cette affaire remonte au mois de décembre dernier lorsqu'un client du mis en cause a saisi les services du contrôle des prix et de la qualité de l'unité de la direction du commerce locale que ce dernier lui a vendu des produits périmés. Aussitôt alertés, les contrôleurs des prix et de la qualité de la même unité secondés par les éléments de la police, ce sont rendus dans le magasin en question. Après vérification des produits alimentaires, ces derniers ont découvert une importante quantité avoisinant un quintal de produits alimentaires présentés à la vente dont la date de péremption était largement dépassée. Les produits en question ont été tout de suite saisis et le commerçant a été auditionné sur procès-verbal. Présenté à la barre au début de cette semaine, le mis en cause a été condamné à une année de prison ferme assortie d'une amende de cinquante mille dinars. Le mis en cause a été placé à la prison aussitôt le verdict de la justice rendu. Par ailleurs, les éléments des services de la sécurité confondus (Gendarmerie nationale et Sûreté nationale) ont arrêté, ce weekend, à la faveur d'une descente punitive, trois individus pour vente illégale de produits alcoolisés. Selon les communiqués de presse qui nous sont parvenus de ses mêmes services de sécurité, une importante quantité d'alcool, soit plus 30 000 bouteilles de plusieurs marques, ont été saisies à travers cette opération nocturne. Les trois mis en cause ont été présentés devant le procureur instructeur près le tribunal de Bouira qui a ordonné leur incarcération en attendant leur procès où ils auront à répondre de leurs délits.

Omar Soualah

POINT COVID-19

373 nouveaux cas, 274 guérisons et 7 décès

Trois cent soixante-treize (373) nouveaux cas confirmés de coronavirus (covid-19), 274 guérisons et 7 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué, hier, le ministère de la Santé dans un communiqué. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 219 532, celui des décès à 6 298 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 150 829 cas. Par ailleurs, 34 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même source. En outre, 27 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 9 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, tandis que 12 wilayas ont enregistré 10 cas et plus. Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du port du masque.

APS

L'ANP APPELLE LES ALGÉRIENS A SERRER LES RANGS POUR DEJOUER LES MANŒUVRE DU MAKHZEN

Patriotes, mobilisez-vous!

Comme à chaque grande épreuve traversée par l'Algérie, dont on ne peut ne pas citer la Guerre de libération nationale ou encore la décennie terroriste des années 90, le peuple algérien ne s'est jamais défait de son devoir envers la Patrie qu'il a défendue au prix du sacrifice suprême.

Aujourd'hui, face aux défis géostratégiques et sécuritaires de l'heure, les Algériens, dont le patriotisme n'est plus à démontrer, sont plus que jamais appelés à la mobilisation derrière l'Etat, à travers toutes ses institutions, pour faire front commun contre le bélicisme du royaume de l'ouest, auquel fait référence l'Armée nationale populaire dans le dernier numéro de la revue El-Djeïch.

Un appel aux Algériens, parmi les patriotes jaloux de leur pays, sont appelés à se mobiliser pour déjouer les « manœuvres non voilées du royaume » et les « menaces liées à l'environnement régional », le tout en relation avec « le déploiement des groupes terroristes et du crime organisé », souligne l'organe d'information de l'ANP. Autrement, pouvait-on lire dans l'édition d'El-Djeïch, « L'environnement régional de notre pays est confronté à une multiplication de menaces et dangers en relation avec le déploiement des groupes terroristes et du crime organisé, corrélativement, l'accentuation de la mise en œuvre d'agendas étrangers et de la présence militaire auxquels s'ajoute la concrétisation par la servitude stratégique marocaine du projet sioniste ».

El-Djeïch souligne que cette situation « a eu pour effet d'aggraver les tensions régionales et de rendre encore plus com-



plexes les problématiques sécuritaires au Sahel et en Libye, ainsi que la reprise par le Front Polisario de l'action armée ». A considérer donc la détérioration de la situation régionale tout au long de la bande frontalière de l'Algérie, en sus des tentatives menées dernièrement par certaines parties visant à attenter à la sécurité régionale, « ces menaces, bien qu'indirectes, ne nous concernent pas moins et nous contraignent à les contrer et à les annihiler », ajoute la même source, estimant que « la politique de la fuite en avant, l'alliance avec l'ennemi, la spoliation des ressources d'autrui, le recours aux accusations et à la propagation des rumeurs constituent des pratiques obsolètes et des politiques d'arrière-garde ».

Face à ces conditions « exceptionnelles » et à un contexte régional en crise, l'Etat algérien, ajoute-on, « renforce son immunité nationale, sa solidité et sa stabilité à travers la restructuration de l'architecture du régime politique, suivant une approche constitutionnelle reposant sur les droits et les libertés, la logique de la démocratie participative, ainsi que la moralisation de la vie publique, dans le but de

rehausser la qualité de service des institutions de l'Etat algérien, comme l'a maintes fois affirmé le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de ses rencontres avec les représentants de la presse nationale et ses réunions avec les membres du gouvernement ».

L'ANP VISE UN NIVEAU SUPÉRIEUR DE DISPONIBILITÉ OPÉRATIONNELLE

Pour la revue mensuelle de l'ANP, « cette approche repose également sur la mission sacrée de l'Armée nationale populaire et des institutions sécuritaires dans la défense de la sécurité nationale et du citoyen », faisant observer que l'ANP « poursuit son parcours en vue d'atteindre le plus haut niveau de disponibilité opérationnelle pour obtenir des résultats excellents et exemplaires, reflétant le suivi permanent et l'intérêt soutenu que porte le Haut commandement de l'ANP à tout ce qui a trait au développement des capacités de nos forces armées, à tous les niveaux et sur tous les plans ».

Pour preuve, les exercices démonstratifs exécutés par les différentes unités au niveau de

toutes les Régions militaires ont apporté « la preuve de la disponibilité de notre armée à faire face à toute menace éventuelle que tenteraient de mettre en œuvre les aventuriers ou penseraient simplement à le faire », indique la même source, citant, en ce sens, la déclaration du chef d'état-major de l'ANP, le Général de Corps d'Armée, Saïd Chengriha : « L'Algérie, qui est entrée dans une ère nouvelle, forte de son armée et de son peuple, est déterminée, plus que jamais, sous la conduite du président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, à défendre sa souveraineté, son unité nationale et sa décision souveraine ».

Dans le même contexte, El Djeïch relève que « l'ascension croissante de notre armée est, d'une part, source de fierté et d'orgueil pour le citoyen algérien et a dévoilé, d'autre part, les mercenaires qui, tout au long de l'année, tentent vainement d'écorner l'image de notre institution et de son Commandement à coups de mensonges éhontés et de fabulations que notre peuple n'a pas manqué de rejeter et de frapper du sceau de la trahison leurs auteurs qui se sont jetés dans les bras de l'ennemi ». Au-delà de se mobiliser comme un seul homme derrière la Patrie, le citoyen, fait observer El Djeïch, est également appelé à « contribuer, dans la mesure de ses possibilités, de ses compétences et de sa volonté, à la promotion de notre pays au rang des pays puissants, à l'édification de l'Algérie nouvelle ainsi qu'à la concrétisation du rêve des Chouhada et de tous les patriotes sincères. Alors, le diable n'aura d'autre choix que de se taire avant de finir, pour l'éternité, dans le brasier de l'enfer ».

F. Guellil

R. I.

LIBYE

Le Conseil de sécurité se réunira avant le 31 janvier

Le Conseil de sécurité tiendra le mois courant, une réunion sur la situation en Libye au cours de laquelle les membres devront notamment voter le renouvellement du mandat de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL), qui arrive à terme le 31 janvier prochain et discuter des sanctions imposées contre Tripoli. La tenue de "la réunion d'information et de consultations" sur la situation en Libye a été confirmée, selon l'agence de presse libyenne (LANA), par le représentant de la Norvège en Libye, Thomas Rem Berdal, dont le pays prendra la présidence tournante de l'organe de l'ONU. Pour le 11 janvier, il est attendu le rapport du Secrétaire général sur la situation en Libye. Au menu de la réunion, un briefing du président du Comité des sanctions contre la Libye, l'ambassadeur indien Tirumurti, qui doit informer sur les activités du comité. Il sera question également de discuter des préparatifs des élections qui continuent de dominer le paysage politique en Libye. Quelques jours avant les élections prévues initialement le 24 décembre 2021, la Haute Commission électorale nationale libyenne (HNEC) n'avait pas publié la liste définitive des candidats à la présidentielle. Ce retard a été causé par l'examen de l'éligibilité de plusieurs candidats. En outre, la date des élections législatives - initialement prévues également le 24 décembre mais reportées par la suite - n'avait pas encore été fixée. Le 22 décembre, compte tenu du retard persistant dans la finalisation de la liste des candidats et de la controverse entourant la loi électorale, la HNEC a annoncé qu'elle ne pourrait pas organiser l'élection présidentielle le 24 décembre et suggéré à la Chambre des représentants de reporter la date de cette élection au 24 du mois courant.

R. I.

ILS UTILISENT DES VIDÉOS ENREGISTRÉES ILLÉGALEMENT POUR FAIRE DU CHANTAGE AUX VICTIMES

Les pratiques du Makhzen remontent à la surface

Militants, avocats et journalistes marocains dénoncent depuis des semaines les "innombrables atteintes à la vie privée" par les services de sécurité marocains qui "utilisent des vidéos enregistrées illégalement pour faire du chantage aux victimes".

Le dernier cas en date, celui du kick-boxeur Zakaria Moumni, incarcéré en 2010 pour avoir dénoncé la corruption dans le monde du sport et avoir voulu en référer au roi, qui a vu la large diffusion dans les médias d'une vidéo où on le voit recevoir une somme d'argent en compensation de la torture et de l'emprisonnement subis au Maroc. Cet épisode divulgué par les médias avait cependant été longuement expliqué en 2015 par l'ancien champion dans son livre "L'homme qui voulait parler au roi", qui dit avoir "restitué la somme et refusé de négocier" avec l'émissaire du roi. L'expert juridique marocain Mohamed Ziane a indiqué que "l'enregistrement de la voix et de l'image est totalement interdit (...) dans la loi marocaine, exception faite d'un ordre du juge d'instruction ou d'une autorisation du premier

président de la cour d'appel", expliquant que les enregistrements ne pouvaient être utilisés que dans une affaire de "terrorisme ou de trafic international de drogue". Revenant au cas de Zakaria Moumni, l'avocat estime que les pratiques utilisées représentent "simple-ment de l'abus d'autorité" dans une affaire qui "relève du monde du sport et qui n'a aucun lien avec la sécurité, le terrorisme ou le trafic de drogue". Concernant la diffusion des vidéos, Me Ziane explique qu'elle est simplement "interdite" et que cette pratique "dénote d'une volonté politique de porter atteinte à une personnalité ou à une institution". C'est, pour lui, également une preuve supplémentaire que ces enregistrements ont été effectués hors du cadre légal puisque la "diffusion d'une preuve est un non-sens". Champion du monde de kick-boxing en 1999, Zakaria Moumni avait réclamé son droit légal à de meilleures conditions d'entraînement et à un poste de conseiller sportif.

Zakaria multiplie alors les démarches pour rencontrer Mohammed VI, allant jusqu'à manifester, le 25 janvier 2010,

devant le Château de Betz, dans l'Oise, où le roi possède une propriété. "Des gardes du corps lui font comprendre qu'il aura des ennuis s'il continue", rappelle son épouse. En 2010, il est enlevé à l'aéroport de Rabat, séquestré, torturé puis incarcéré dans les prisons de Salé et de Rommani d'où il sortira gracié en 2012. Il a également déposé plusieurs plaintes contre des responsables marocains dont la dernière, en 2014, pour "menaces, intimidations et atteinte à l'intimité de la vie privée après un chantage", suite à laquelle le parquet de Paris effectue une "dénonciation officielle aux fins de poursuite d'Abdellatif Hammouchi à la justice marocaine". Ce même personnage, Abdellatif Hammouchi, premier homme dans l'histoire du royaume à diriger conjointement la direction de la Sûreté nationale et la direction générale de la Surveillance du territoire, qualifié de "serviteur discret de l'État" par les médias français, est également mis en cause par l'intellectuel marocain Maâti Monjib, harcelé et surveillé par le régime du Makhzen marocain. L'historien expliquait que "les services de renseigne-

ment marocains disposent des dossiers sur toutes les personnalités publiques. La moindre dissension vous expose, sur le champ, à la diffamation. Même des ministres pro-régime, au plus haut niveau, sont parfois diffamés". Militants, avocats et journalistes dénoncent ces pratiques utilisées par les services de sécurité marocains pour fabriquer des dossiers judiciaires ou décrédibiliser les militants et personnalités installés à l'étranger aux yeux de l'opinion publique. Ils dénoncent des montages vidéos et des enregistrements effectués dans les domiciles ou les bureaux des victimes à des fins de chantage. Ces pratiques ont été utilisées contre le journaliste Taoufik Bouachrine, directeur du journal Akhbar Al-Yaoum (interdit de parution depuis mars 2021), contre le journaliste et militant des droits de l'Homme Fouad Abdelmoumni, ou encore l'ex-ministre des droits de l'Homme sous Hassan II, ancien bâtonnier et avocat des détenus du hirak du Rif, Mohamed Ziane.

R. I.

S
T
R
O
P
S

À QUELQUES JOURS DE LA CAN

Belmadi veut refaire le coup d'Hervé Renard



Phs: DR

Djamel Belmadi remportera-t-il le deuxième titre africain tout en égalant le record de Renard? Une question que se posent déjà les supporters algériens, à l'occasion de la prochaine édition de la Coupe d'Afrique des nations au Cameroun 2022, au cours de laquelle l'équipe algérienne défendra son titre.

Du coup, tous les regards seront braqués, lors de l'épreuve continentale qui débute le 9 janvier en cours au Cameroun, vers le tournoi est dirigée vers le sélectionneur qui a le plus brillé en Afrique durant la période de 2018 à 2021, et qui n'est autre que

Djamel Belmadi (45 ans), sélectionneur de l'équipe nationale algérienne et champion de l'édition 2019 en Egypte.

Djamel Belmadi est l'entraîneur ayant réussi le plus grand nombre de victoires parmi les entraîneurs des autres sélections concernés par la CAN, après avoir obtenu 100% de succès dans tous les tests forts qu'il a passés. On pense à la précédente CAN et les qualifications à celle prochaines, pendant lesquelles les Verts n'ont concédé aucune défaite. Il en est de même aussi au cours de la précédente étape des qualifications au Mondial-2022 que les Fennecs ont passée également avec succès sans essuyer la moindre défaite.

Djamel Belmadi détient dans son palmarès le titre de champion d'Afrique des nations, lorsqu'il bat le Sénégal 1-0 en finale de l'édition de 2019, et part actuellement à la conquête du même titre pour la deuxième fois consécutive. S'il venait de le réaliser, il rééditerait tout simple-

ment la prouesse de l'entraîneur français Hervé Renard, qui a remporté le tournoi deux fois auparavant avec respectivement la Zambie et la Côte d'Ivoire.

Hassan Chehata, l'entraîneur légendaire de la sélection nationale égyptienne, est en tête de la liste des techniciens arabes et africains les plus sacrés dans l'épreuve. Il est d'ailleurs le seul entraîneur à avoir remporté le championnat d'Afrique des nations 3 fois de suite en 2006, 2008, 2010. Cette même liste comprend également Charles Gyamfi, l'ancien entraîneur de l'équipe nationale du Ghana, et le triple vainqueur du tournoi en 1963, 1965, 1982.

Il faut dire que le sélectionneur local est considéré comme le plus titré dans la CAN, comme le prouvent des noms historiques, qui ont remporté la précieuse coupe, parmi lesquels l'Egyptien Mahmoud El-Gohary, vainqueur avec l'équipe nationale égyptienne du tournoi en 1998 au Burkina Faso, et a été

précédé par son compatriote Mourad Fahmy, le premier entraîneur local et arabe à remporter le titre, et c'était en 1957. Parmi les entraîneurs arabes qui ont eu le privilège de soulever le trophée continental avec la sélection de leur pays, on peut citer aussi feu Abdelhamid Kermali, le légendaire entraîneur algérien, et l'homme qui a conduit les "Fennecs" à remporter le premier titre continental de l'histoire de l'Algérie en 1990.

La liste d'entraîneurs locaux sacrés avec les sélections de leurs pays est longue. On cite à ce propos, le Congolais Pyrazolo, sélectionneur du Congo en 1972, le Ghanéen Fred Doido, champion d'Afrique avec le Ghana 1978, l'Ivoirien Martial, sélectionneur de Côte d'Ivoire, championne d'Afrique en 1992, le Sud-africain Parker, sélectionneur de L'Afrique du Sud, championne en 1996, et Stephen Keshi, sélectionneur du Nigeria, championne de l'édition 2013.

Hakim S.

FEGHOULI ET BENNACER INDISPONIBLES FACE AU SIERRA LEONE

Une aubaine pour la paire Zorgane-Bendebka

C'est une certitude maintenant. La sélection nationale sera privée de deux piliers en milieu de terrain lors du premier match de la CAN. Il s'agit de Bennacer et Feghouli. Le premier est suspendu pour cumul de cartons lors des éliminatoires, alors que le second se remet à peine d'une blessure.

Arrivé à Doha dès le début du stage, Feghouli s'est entraîné normalement au début, avant de disparaître des photos des entraînements, il souffrirait d'une blessure musculaire, d'où les craintes formulées par Belmadi, mais le joueur a effectué vendredi des examens et des radios qui se sont avérés rassurants, selon des proches du staff, le joueur continuera donc ses soins avec l'espoir de revenir en pleine compétition.

Selon toute vraisemblance, le joueur ne pourra pas être prêt pour la Sierra Leone, ce qui veut dire que le milieu de l'EN dans ce match sera complètement remanié, aucun des 3 milieux de la dernière CAN ne sera présent, on parle là de Guedioura non retenu pour le tournoi, de Bennacer qui sera suspendu et de cette défection de "Soso".

Une aubaine pour les autres joueurs évoluant dans l'entrejeu de montrer ce



dont ils sont capables. Déjà, certains voient en ces deux défections une occasion pour le duo Zorgane-Bendebka pour rassurer Belmadi et prouver qu'il faudra compter sur eux aussi dans l'équipe type lors de l'aventure africaine.

Les deux joueurs, qui seront probablement associés à Zerrouki au milieu de terrain, affichent une très belle forme cette saison. Zorgane a gagné des échelons dès sa première saison dans le championnat belge qu'il a rejoint l'été dernier, alors que Bendebka vient de sor-

tir d'une très grande coupe arabe qu'il a réalisée avec à la clé un trophée que l'Algérie remporte pour la première fois de son histoire.

Concernant Bendebka toujours, il y a lieu de rappeler que le sélectionneur national, Djamel Belmadi, n'a pas tari d'éloges sur lui lors de sa conférence de presse qu'il a animée jeudi dernier à Doha, allant jusqu'à avouer que l'actuel joueur d'Al Fath (Arabie Saoudite), a été l'élément qui l'a le plus agréablement surpris.

H. S.

CONSTANTINE. COVID-19

Plus de 50 % du personnel de l'Éducation vaccinés

Le programme de vaccination anti-Covid, initié par la Direction de la Santé et de la Population (DSP), a ciblé à ce jour 52 % du personnel du secteur de l'Éducation dans la wilaya de Constantine, a indiqué, dimanche à l'APS, le directeur local de l'Éducation.

S'exprimant en marge du lancement de la troisième phase de la campagne de vaccination, M. Abdelhamid Bouchelouche a précisé que cette initiative dont le coup d'envoi a été donné depuis le lycée Soumia sis au centre-ville, a été programmée après les vacances scolaires d'hiver, en étroite collaboration avec les services de la direction locale de l'Éducation. L'opération s'inscrit, selon M. Bouchelouche dans le cadre des directives et orientations des autorités locales visant l'intensification des actions de vaccination à travers l'ensemble des établissements scolaires, tous paliers confondus.

Depuis le 21 août dernier, date du lancement de l'opération, de vaccination dans le secteur de l'Éducation, plus de 1 102 fonctionnaires, répartis sur les douze (12) communes de la wilaya de Constantine, ont été, à ce jour, vaccinés, a fait savoir le directeur local de l'Éducation. La première période de la vaccination allant du 21 août jusqu'au 9 septembre 2021 a porté sur la vaccination de 898 travailleurs tandis que la deuxième organisée du 12 au 16 décembre dernier avait ciblé 184 personnes, a précisé M. Bouchelouche. Jugeant "faible" le taux de vaccination enregistré actuellement dans le secteur, le directeur local de l'Édu-



Depuis le 21 août dernier, date du lancement de l'opération de vaccination dans le secteur de l'Éducation, plus de 1 102 fonctionnaires, répartis sur les douze (12) communes de la wilaya de Constantine, ont été, à ce jour, vaccinés

cation a appelé les fonctionnaires de toutes les structures et établissements de l'éducation à se faire vacciner pour endiguer la propagation de la pandémie. La troisième étape de la campagne de vaccination devant se poursuivre jusqu'au 6 janvier en cours vise le plus grand

nombre du personnel de l'Éducation, tous corps confondus, notamment en cette période de recrudescence des cas de contamination. Le quota de vaccins, réservé au secteur de l'Éducation est "suffisant" pour répondre aux besoins de l'ensemble du personnel concerné, a souligné M. Bouchelouche rappelant que des sorties de sensibilisation et d'information sur le respect du protocole sanitaire ont été renforcées sur le territoire de la wilaya, depuis l'annonce de l'arrivée de la 4ème vague de la pandémie.

À ce titre, pas moins de 69 équipes médicales mobiles composées de médecins généralistes, d'infirmiers, de psychologues et des agents de bureaux, encadrées par les unités de dépistage et de suivi (UDS) au nombre de 47, ont été mobilisées, dans la wilaya de Constantine pour garantir la réussite de l'opération de vaccination.

ORAN. INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Vers l'installation de bacs de tri sélectif

Les infrastructures sportives de la wilaya d'Oran seront prochainement dotées de bacs de tri sélectif, a-t-on appris dimanche de la directrice locale de l'Environnement, Samira Dahou.

Une enveloppe de 50 millions de dinars a été allouée par le ministère de l'Environnement pour l'acquisition de ces bacs. "Les infrastructures sportives en seront les principales bénéficiaires", a indiqué

la responsable. Les bacs seront installés dans différentes infrastructures sportives comme le nouveau stade et le village olympique de Belgaid, et au niveau des sites et complexes sportifs devant abriter des compétitions dans le cadre de la 19ème édition des jeux méditerranéens, prévus à Oran l'été prochain, a déclaré Mme. Dahou.

D'autres espaces très fréquentés comme le jardin

méditerranéen seront également équipés de bacs de récupération des déchets valorisables, a-t-elle ajouté.

L'appel d'offres a été lancé et l'acquisition des bacs se fera au courant de ce mois de janvier, a expliqué la même source, notant l'impact de cette action sur la gestion des déchets, notamment dans ces espaces où beaucoup de déchets sont générés lors des événements sportifs. Ces

équipements sont considérés comme un acquis supplémentaire permettant de renforcer la valorisation des déchets dans la wilaya d'Oran, qui a à son actif plusieurs actions du genre, dont les centres de tri de proximité qui récupèrent le plastique et le carton, ou encore les conventions passées avec les écoles et les universités pour la récupération du papier.

NÂAMA. FONCIER INDUSTRIEL INEXPLOITÉ

Récupération de 93 hectares

Quelque 93 hectares octroyés dans le cadre de l'investissement industriel et restés inexploités ont été récupérés dans la wilaya de Nâama, a-t-on appris dimanche du directeur local de l'Industrie et des Mines, Djamel Eddine Bensoua. Cette surface de 156 assiettes foncières a été récupérée dans le cadre de l'assainissement du foncier industriel et destiné à l'investissement au niveau de trois zones d'activités, situées dans les daïras de Nâama, Mecheria et Ain Sefra, a ajouté le responsable, assurant que "l'opération se poursuivra sur tout le territoire de la wilaya".

La décision d'annulation de l'octroi des assiettes aux investisseurs concernés a été prise après plusieurs mises en demeure, des enquêtes et des visites répétées sur les sites désignés pour la réalisation de leurs projets.

Ces démarches ont abouti à la récupération de ces parcelles suite à la résiliation des contrats par consentement mutuel ou après recours aux autorités judiciaires au niveau du tribunal administratif, a expliqué le responsable.

Une superficie totale de 101 has été allouée pour abriter des projets d'investissement dans la wilaya de Nâama, mais moins de 25 % de ces surfaces ont été effectivement exploitées, et ce malgré la disponibilité de toutes les installations et réseaux vitaux, a-t-il relevé.

Par ailleurs, le directeur de l'Industrie et de Mines a annoncé que plus de 150 has englobant 151 assiettes foncières au niveau de la nouvelle zone industrielle de Harchaya (10 km au nord de Nâama) seront affectés à des investisseurs après l'achèvement des travaux de leur aménagement, ce qui renforcera l'attractivité des investissements industriels dans la région et contribuera à la création d'opportunités d'emploi. Aussi, trois nouvelles zones d'activités de 50 ha chacune sont en cours de réalisation dans les daïra de Mekmen Ben Ammar, El-Bayoudh et Moghrar. Ces sites seront prêts dès leur raccordement aux différents réseaux (routes, gaz, électricité et eau), a signalé la même source.

TIZI OUZOU. COLLECTIVITÉS

Plusieurs projets accordés à la daïra de Ouacifs

Plusieurs projets de développement ont été accordés aux trois communes de la daïra de Ouacifs (Ouacifs, Aït Boumahdi et Aït Toudert), à l'Est de Tizi-Ouzou, a annoncé, dimanche le wali.

S'exprimant en marge d'une visite de travail qu'il a effectuée au niveau de cette daïra, le wali Djilali Doumi, a indiqué à la presse qu'il s'agit, notamment, d'un établissement scolaire et d'une salle de soin au niveau du pôle Est de la commune d'Aït Toudert et de trois salles de classes au profit de l'école primaire chahid Amrouche Arab qui va aussi bénéficier de travaux d'aménagement de cette même localité. La commune de Ouacifs a bénéficié, pour sa part, de plusieurs projets, dont, la réalisation des gradins et la réhabilitation des vestiaires du stade communal, la prise en charge du problème de glissement de terrain à la cité 187 logements du centre-ville, la réalisation de la station d'épuration (STEP).

Concernant le projet de réalisation d'un hôpital qui est gelé, le wali a exprimé son optimisme quant à son dégel. Le village Timeghras relevant de la commune d'Aït Boumahdi a bénéficié, entre autre, d'une opération de rénovation du réseau d'alimentation en eau potable sur une distance de 700 mètres (Timeghras/Tirouel) enregistrant de nombreuses fuites qui causent la déprédation d'environ 60% de la ressource, selon les chiffres présentés sur place. Les travaux de réalisation, confiés à une entreprise publique, seront lancés demain mardi. La



Abdellatif

localité a également bénéficié d'un projet, inscrit au titre du programme sectoriel pour l'année 2022, portant sur le bitumage d'un axe routier pour un montant de 60 millions de DA, en plus de la réévaluation d'un ancien projet de bitumage des axes principaux du village Timeghras. "La daïra de Ouacifs, enregistre un retard de développement", a indiqué le wali qui a annoncé que les trois communes totalisent pas moins de 80 opérations non lancées ou à l'arrêt, d'une valeur totale de 200 millions de DA, invitant les présidents de ces assemblées communales à réorienter ces projets vers d'autres opérations prioritaires afin de débloquent la situation et répondre aux attentes des citoyens. Il a également donné des instructions pour la délocalisation des projets de développement qui n'ont pas été lancés pour diverses contraintes, notamment l'indisponibilité d'assiettes foncières, vers d'autres sites ne présentant pas de problèmes. C'est au titre de cette démarche que

le chef de l'exécutif de wilaya a demandé aux directeurs du logement et de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de prospecter des terrains pour délocaliser les 1100 logements publics locatifs (LPL) inscrit au profit de la wilaya depuis plus de 10 ans, pour certains, et qui n'ont pas été lancé pour notamment invisibilité de foncier. Les présidents des Assemblées populaires communales (APC) d'Aït Toudert et d'Aït Boumahdi, ont d'ailleurs annoncé au wali, à l'occasion de cette visite, que leurs communes disposent de terrains pour accueillir des programmes de logements de type LPL.

Lors de cette visite, M. Doumi a insisté sur l'importance de donner l'occasion aux comités de villages d'accompagner le développement local "nous devons apprendre à travailler en concertation en impliquant les comités de villages, c'est dans le prolongement naturel de l'orientation générale du président de la République Abdelmadjid Tebboune", a-t-il dit.

ANNABA. PÊCHE ET DE PISCICULTURE

Entraves levées pour 5 projets en 2021

Les entraves administratives et techniques pour cinq (5) projets d'investissement dans le secteur de la pêche et de la pisciculture ont été levées durant 2021 à Annaba dans le cadre du travail de la commission d'écoute des investisseurs présidée par le wali, a-t-on appris dimanche de la direction locale de la pêche et de l'aquaculture. Ces projets concernent les activités de construction navale de bateaux de pêche et de plaisance, l'entretien et la maintenance des embarcations de pêche, la pisciculture en cages flottantes et la pisciculture en bassin sur terre, a précisé le directeur de la pêche et de l'aquaculture, Azzedine Boukezia. La concrétisation de ces projets débutera courant 2022 et permettra d'ouvrir des perspectives d'embauche pour les diplômés de l'école de formation technique de pêche et de pisciculture d'Annaba, selon la même source qui a précisé que ces projets verront le jour au niveau de la zone d'activité El-Allalick dans la commune d'El-Bouni, les plages Sable d'or, Chetaïbi, Ain Barbar et Séraïdi. Au niveau du port de pêche d'Annaba, il a été entamé la réception des installations destinées à la réalisation de quais flottants en vue d'assurer de nouveaux espaces d'accostage pour les embarcations de pêche, a souligné Boukezia. Pas moins de 24 quais flottants seront ainsi créés au niveau des deux ports de pêche d'Annaba et Chetaïbi afin de désengorger les quais d'accostage de ces deux structures portuaires conçues pour 285 embarcations mais accueillant effectivement 650 embarcations, a ajouté le même responsable.

MASCARA. MOHAMMADIA

Vers la réception partielle de la STEP

La station de traitement des eaux usées (STEP) de la commune de Mohammadia (wilaya de Mascara) destinée à l'irrigation agricole sera partiellement réceptionnée prochainement, a-t-on appris dimanche du wali, Abdelkhalek Sayouda. Dans une déclaration à la presse, le wali a annoncé la réception partielle, dans les prochaines semaines, de la STEP destinée à l'irrigation agricole dans la plaine de Hebra, en attendant l'achèvement de l'installation des équipements de traitement par rayons ultraviolets des eaux usées permettant l'élimination de tous les sédiments et matières solides. La reprise partielle de cette infrastructure permettra, selon M. Sayouda, d'orienter les eaux traitées pour l'irrigation des vergers d'agrumes qui caractérisent la plaine de Hebra (Mohammadia), notamment à cause la faible pluviométrie enregistrée dans la région et la

baisse du niveau d'eau des barrages de la wilaya. La capacité de production de la STEP, qui accueille les eaux usées de plus de 100 000 habitants de la ville de Mohammadia, est d'environ 14 000 mètres cubes par jour et environ 1,5 million m³ par an, ce qui est suffisant pour irriguer 1 022 hectares de vergers d'agrumes et de légumes dans la plaine de Hebra, selon le chef de l'exécutif local.

Les agriculteurs de la région de Mohammadia affectés par la baisse du niveau d'eau des barrages de la wilaya de Mascara ont bénéficié de mesures pour l'irrigation, dont celle du fonçage de 6 forages par l'Office national d'irrigation et de drainage, en plus d'un projet de désenvasement de 3 millions m³ du barrage de Fergoug, dont les travaux sont actuellement en cours.

OUM EL-BOUAGHI. HABITAT RURAL

Distribution "prochainement" de 800 aides financières

Huit cent (800) aides financières destinées à la construction rurale seront distribuées "prochainement" à travers plusieurs communes de la wilaya d'Oum El-Bouaghi, a-t-on appris dimanche du directeur par intérim du logement. Dans une déclaration à l'APS, M. Rachid Amari a indiqué que la wilaya a bénéficié dernièrement de ce nouveau quota d'aides de l'État destiné à la construction rurale au profit des citoyens. Le même responsable a ajouté que la distribution de ce quota d'aides financières est tributaire de la détermination des besoins des communes en la matière et l'élaboration des listes des citoyens ouvrant droit à ce type d'aides.

LAGHOUAT. SANTÉ

Nécessité de parachever les projets du secteur

Le président de la commission de la Santé, des Affaires sociales, du Travail et de la Formation professionnelle à l'Assemblée populaire nationale (APN), Ali Rebidj, a mis l'accent dimanche à Laghouat sur la nécessité de hâter le parachèvement des projets du secteur de la Santé dans la région. M. Rebidj a affirmé, lors d'une tournée de la commission précitée dans la wilaya de Laghouat, qu'"il convient d'accélérer le parachèvement des projets lancés dans le secteur de la santé, car ils constituent une priorité, eu égard aux spécificités et l'importance du secteur dans cette région". Inspectant le projet d'un hôpital de 60 lits dans la nouvelle ville de Bellil, daïra de Hassi-R'mel, M. Rebidj a mis en avant l'importance de cette structure médicale située près d'une importante zone industrielle, avant d'appeler à la livrer dans de brefs délais. Accompagnée des autorités locales, la délégation parlementaire s'est enquis de l'état de l'établissement public hospitalier Abdelkader Bedjarra à Aflou (110 km de Laghouat), où ils ont écouté les doléances soulevées par des citoyens, liées notamment à l'inscription et la réalisation d'un hôpital de 240 lits. "La seule structure hospitalière actuelle à Aflou demeure en deçà d'une prise en charge de la population", ont fait remarquer des citoyens.

GUELMA. POUR RÉGÉNÉRER LES FORÊTS BRÛLÉES

Ensemencement direct de chênes-lièges

Les services de la conservation des forêts de la wilaya de Guelma ont lancé avec le début de 2022 une nouvelle initiative pour régénérer les forêts brûlées durant l'été passé reposant sur l'ensemencement direct de chênes-lièges sur les aires sinistrées, a-t-on appris dimanche auprès de ces services. Cette technique d'ensemencement direct des graines qui avait montré son efficacité durant les années 1990 vient consolider les autres modes de reboisement prévus au titre du programme de reboisement de la saison 2021-2022, a déclaré à l'APS le conservateur des forêts par intérim, Abdelghani Kerboua. La première station choisie pour cet ensemencement direct a été la région Ezzenbil dans la forêt de Béni Salah dans la commune de Medjez Sfa, selon le même cadre qui a rappelé que ce site a été le plus dévasté par les incendies de l'été 2021 ayant dévasté une importante partie de son couvert végétal notamment de chênes-lièges. Au total, 10.500 graines de chênes-lièges ont été ainsi semées à Ezzenbil à raison de 1 000 graines par hectare par des cadres, des agents, des travailleurs contractuels et saisonniers de la circonscription des forêts de Boucheougouf, selon le même cadre. Cette initiative sera élargie aux autres régions de la wilaya dont les forêts ont été particulièrement touchées par les incendies, a-t-on ajouté.

Derniers préparatifs avant la générale du spectacle «Posticha»

La nouvelle pièce de théâtre "Posticha" du metteur en scène Ahmed Rezzak, première expérience du genre qui compte un casting national de "près de 200 praticiens du 4e arts", connaît, à Alger, ses "derniers préparatifs", avant la générale, prévue le "8 janvier au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi", selon le metteur en scène.

Initié, il y a quelques mois par Ahmed Rezzak, qui vise la création d'une dynamique d'ensemble avec les praticiens du 4e Art à l'échelle nationale, ce "méga spectacle" a aussitôt fait l'unanimité, réunissant l'adhésion de près de 200 postulants, entre personnels artistique et technique, pour devenir très vite, la "production des artistes bénévoles". Le projet bénéficie également de l'apport de "collaborateurs"

SELON BILLY JOEL

Taylor Swift est la Beatles de la nouvelle génération

Le pianiste de 72 ans ne tarit pas d'éloges au sujet de la chanteuse américaine aux multiples records qui a su, selon lui, ne pas transiger entre popularité et créativité. Trouver «les nouveaux Beatles» relève autant de l'exercice de style que de la tradition. Le qualificatif - élogieux ou non, selon les goûts - a été distribué à une quantité innombrable de formations musicales depuis la fin des années 1960, des Britanniques d'Electric Light Orchestra aux Sud-Coréens de BTS, en passant par Justin Bieber et autres One Direction. Qu'importe que la comparaison se soit depuis longtemps vidée de son sens littéral : l'expression consacrée désigne, désormais, n'importe quel roi de la pop mondiale. Ou reine, en l'occurrence, si l'on se fie aux dernières déclarations du chanteur et pianiste américain Billy Joel au sujet de Taylor Swift. «Elle est comme les Beatles de cette génération», a déclaré l'artiste de 72 ans dans un entretien paru en novembre dans le quotidien américain USA Today. Interrogé au sujet des musiciens contemporains, Billy Joel a invoqué le nom de la chanteuse de 32 ans qui tutoie depuis plusieurs années des sommets de popularité. À tel point qu'elle a dépassé au printemps 2021 un record détenu depuis 55 ans par les Beatles en décrochant en moins de douze mois la première place des charts britanniques avec trois albums différents. «Elle est formidable. On ne peut que l'applaudir. Elle connaît la musique et sait écrire», a précisé Billy Joel, en louant une artiste «très talentueuse, productive et qui continue de proposer des concepts et des chansons géniales». Lui-même vedette internationale de la pop-rock avec plus de 150 millions d'albums vendus en 50 ans de carrière, Billy Joel a également loué la Britannique Adele, «une chanteuse phénoménale, comme une renaissance de (Barbra) Streisand». Et un mastodonte commercial, aussi, 30, son dernier album paru en novembre s'étant écoulé à plus d'un million d'exemplaires dans le monde. Comme chez Taylor Swift, le pianiste américain semble avoir reconnu en elle une artiste dont le succès fou n'a jamais démenti l'immense talent.



comme le Tna et le Théâtre régional de Mostaganem, ainsi que celui de l'Office national de la Culture et de l'Information (Onci), qui a mis à la disposition de ce projet le "Village des artistes" à Zeralda pour les répétitions et la prise en charge de tous les participants. Le personnel artistique, réunissant plusieurs générations de comédiens de différents horizons et statuts, entre amateurs, professionnels, autodidactes ou issus d'organismes de formation, compte approximativement, selon le metteur en scène, "près de 120 artistes, dont une trentaine de danseurs, une dizaine de musiciens, trois, à cinq metteurs en scène, autant de scénographes et plus de 70 comédiens, venus de différentes régions d'Algérie." "Posticha" (petit problème dans le jargon algérois) raconte en une dizaine de tableaux, l'histoire d'un quartier réduit le soir, à une seule source d'éclairage, résultat d'un projet délibérément mal mené, pour détourner une partie du fonds qui lui a été alloué, alors que l'alimentation en électricité de ce district, comptait l'installation de plusieurs lampadaires.

Arrive alors un soir, où les habitants vont constater avec colère et amertume que l'unique lanterne du quartier venait d'être vandalisée et que la seule lampe qui éclairait la rue avait été volontairement brisée, ce qui a engendré de vives querelles entre voisins qui se renvoyaient les accusations, mettant ainsi à nu l'absence de relation et le manque de communication entre eux.

Nourri par des intentions malveillantes, le conflit prend des proportions graves, passant au fur et à mesure, d'une simple mésentente entre voisins, à un conflit inter quartiers, puis à un désaccord entre les villes, pour ensuite se généraliser.

Se basant essentiellement sur la "dimension humaine", le spectacle, présente "plusieurs niveaux de lecture", explique Ahmed Rezzak, insistant sur la symbolique de la "lampe brisée", très importante, selon lui, dans la mesure où elle renvoie à l'"absence d'idées et donc de réflexion", ce qui conduira forcément à "toutes formes d'obscurantismes". Considérant ce projet comme une "expérience", le metteur en scène agit sur plusieurs fronts, partageant son travail entre la direction des répétitions à Zeralda, la tenue de réunions sur les autres ateliers de la pièce, et le visionnage du travail de préparation technique et artistique qui a lieu quotidiennement au TNA et au Théâtre régional de Mostaganem qu'il a confié à ses metteurs en scène-collaborateurs.

Selon Adlen Bekhouche, metteur en scène collaborateur, ce projet bénéficie à eu autant de répondant, grâce à la "confiance" dont jouit Ahmed Rezzak auprès de tous les artistes présents à ce projet, qui estiment et à juste titre, que la succession de tous les travaux, "enchaînés avec succès" ces dernières années par le metteur en scène de "Khatini" et "Torcha-ka", le consacrent dans son statut légitime de "créateur d'une grande crédibilité".

SALON DE L'ARTISANAT D'ORAN

Pic d'affluence des visiteurs le week-end dernier

La huitième édition du Salon national de l'artisanat, qui a pris fin dimanche au Centre des conventions Mohamed Benahmed d'Oran, a enregistré un pic d'affluence le week-end dernier, qui a coïncidé avec le jour de l'an, a-t-on appris des organisateurs. 100 000 personnes, issues d'Oran et des wilayas limitrophes, ont visité les stands de cette manifestation, dont 30 000 le week-end qui a coïncidé avec les fêtes de fin d'année, a indiqué le directeur de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de la wilaya d'Oran, Khaled Tahraoui. Cette édition, à laquelle ont pris part plus de 50 artisans de différentes wilayas du pays, a été marquée par un engouement pour des produits alimen-

taires sains fabriqués à base de produits nationaux, tels que les pâtes, l'huile d'olive, le miel, les dattes, les gâteaux traditionnels, a fait savoir M. Tahraoui. Face à la forte demande sur ces produits, la CAM d'Oran envisage d'organiser un Salon national de l'alimentation saine avec la participation de divers artisans activant notamment dans le domaine de la fabrication des pâtes alimentaires, selon la même source. Les produits de beauté, particulièrement pour la peau et des cheveux, fabriqués à base de produits naturels tels que le savon et les huiles essentielles, ont également connu une demande croissante de la part du consommateur, surtout qu'il existe une grande diversité dans ce genre de produits. Ce

rendez-vous promotionnel, organisée par la CAM et la direction locale du Tourisme et de l'Artisanat, a permis aux artisans de commercialiser leurs produits dans diverses activités d'art, notamment la céramique, les articles en cuir, d'alfa, de cuivre et d'argile, les tapis, les décorations et les habits traditionnels pour hommes et femmes. Par ailleurs, cette édition, qui a vu la participation d'organismes nationaux, dont la Caisse nationale de sécurité sociale des travailleurs non salariés (CASNOS), a constitué une occasion de sensibiliser les artisans sur la contribution du secteur de l'artisanat à la préparation des Jeux méditerranéens prévus l'été 2022 à Oran, pour faire de cet événement sportif une réussite à tous les niveaux.

BOX-OFFICE NORD-AMÉRICAIN «Spider-Man» reste perché en tête

«Spider-Man: No Way Home», dernier opus des aventures de l'homme-araignée, est resté solidement agrippé à la tête du box-office nord-américain en engrangeant 52,7 millions de dollars sur le week-end, selon les chiffres provisoires publiés dimanche par Exhibitor Relations, cabinet spécialisé dans l'industrie cinématographique. Le film, premier de l'ère Covid à récolter plus d'un milliard de dollars depuis sa sortie, a apporté une bouffée d'oxygène à une industrie du cinéma qui peine à se remettre du coup terrible porté par la pandémie. Le super-héros y est incarné par l'acteur britannique Tom Holland. Les épisodes précédents, où le costume rouge et bleu était endossé par Tobey Maguire puis Andrew Garfield, avaient eux aussi cassé la baraque au box-office. Alors que les familles commencent à revenir dans les salles obscures, le film d'animation "Tous en Scène 2" a pris la seconde place avec 19,6 millions de dollars gagnés entre vendredi et dimanche. Le troisième, "The King's Man", était loin derrière, avec seulement 4,5 millions de dollars de recettes. Pré-quel des films d'espionnage "Kingsman", le film réunit les acteurs Ralph Fiennes, Gemma Arterton et Rhys Ifans. "American Underdog" suivait de près, avec près de 4,1 millions de dollars amassés. Il est basé sur les mémoires de Kurt Warner, jeune homme passé des rayons d'une épicerie au statut de superstar du football américain. En cinquième place se trouvait "Matrix Resurrections", 3,8 millions de dollars de recettes. Une performance "désastreuse" selon Variety, compte-tenu de son budget de 190 millions de dollars.

Voici le reste du Top 10:

"West Side Story" (2,1 millions)
 "S.O.S. Fantômes: L'héritage" (1,4 million)
 "Licorice Pizza" (1,25 million)
 "A Journal for Jordan" (1,2 million)
 "Encanto" (1,1 million)

CINÉMA

Le box-office chinois dépasse 7 milliards de dollars en 2021

Les recettes du box-office chinois ont dépassé 47 milliards de yuans (environ 7,37 milliards de dollars) en 2021, continuant à dominer le marché mondial du cinéma, a déclaré samedi l'Administration du cinéma de Chine, rapportée par des médias. Les recettes annuelles du box-office ont atteint 47,26 milliards de yuans, dont 84,49% proviennent des productions nationales, a indiqué l'administration du cinéma chinois. Le nombre d'écrans de cinéma a atteint 82 248 en 2021, soit le plus grand nombre au monde, en hausse de 6 667 par rapport à l'année précédente. En tant que plus grand marché du cinéma au monde en 2021, l'industrie cinématographique chinoise a connu une reprise rapide malgré l'impact négatif de la COVID-19.

Les courses en direct



HIPPODROME KAÏD AHMED - TIARET
MARDI 4 JANVIER 2022 - PRIX : MEHDIA - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 300 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30
- TIERCÉ - QUINTÉ

Sersoune, avec S. Benyettou en selle

Il est fort bien conçu le quinté de ce mardi 4 janvier à l'hippodrome Kaïd Ahmed de Tiaret avec ce prix Mehdia réservé pour chevaux de quatre ans arabe pur né-élevé en Algérie, ne s'étant pas classé parmi les quatre premiers d'une épreuve depuis septembre dernier. On ne peut négliger les poulains tels que : Sersoune, Moufid du Paon, Brixssam, Nour Dora, Fousha, Najat El Mesk, Kharif El Mesk ou Fanique, qui ont déjà montré quelques bonnes performances.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. MOUFID DU PAON. Il vient de finir à la sixième place le 13 décembre dernier sur un parcours similaire avec la monte de Z. Athmana. Bien qu'il change de monte, il reste assez difficile à négliger. Méfiance.

2. SERSOUNE. Il a été fortement chuchoté en dernier lieu. Il faut s'attendre à une belle performance de sa part en pareille compagnie. À suivre.

3. FLITA D'HEM. Débute en course. À revoir.

4. NAJAT EL MESK. Avec AZ. Athmana en selle, elle peut tenir le rôle d'un outsider fort séduisant. Méfiance.

5. KHARIF EL MESK. Il n'a couru qu'une seule course le 7 juillet der-

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	COR	ENTRAÎNEURS
AM. BETTAHAR	1	MOUFID DU PAON	O. CHEBBAH	55	6	AL. FEGHOULI
F. METIDJI	2	SERSOUNE	S. BENYETTOU	55	7	F. BENZEFRIT
MZ. METIDJI	3	FLITA D'HEM	ABN. ASLI	55	8	K. ASLI
HARAS EL MESK	4	NAJAT EL MESK	AZ. ATHMANA	54	12	YS. BADAOUI
AH. FEGHOULI	5	KHARIF EL MESK	K. HAOUA	54	2	K. FEGHOULI
B. FEGHOULI	6	CHOUDJAA EL MESK	R. BELMORSLI	54	5	K. FEGHOULI
M. ASLI	7	FOUSHA	H. BELMORSLI	54	9	K. ASLI
AM. BETTAHAR	8	FAYCAL D'HEM	W. HAMOUL	52	3	AL. FEGHOULI
H. METIDJI	9	FLORA	L. BOUBEKEUR	52	11	F. BENZEFRIT
HARAS NATIONAL	10	FANIQUE	M. BELMORSLI	52	1	K. ASLI
AH. FEGHOULI	11	NOUR DORA	JJ : HA. EL FERTAS	51,5	13	YS. BADAOUI
F. METIDJI	12	BRIXSSAM	JJ : HO. EL FERTAS	51	4	PROPRIÉTAIRE
MZ. METIDJI	13	FAIZA D'HEM	JJ : MD. ASLI	51	10	K. ASLI

nier, où il a fini à la 10e place sur 13 partants, comme Kadda Haoua revient sur lui. Il reste difficile à négliger.

6. CHOUDJAA EL MESK. Débute en course. Tâche délicate.

7. FOUSHA. Elle n'a pas été tellement insignifiante lors de ses deux dernières tentatives. Elle mérite qu'on lui accorde un crédit.

8. FAYCAL D'HEM. Débute en course. Difficile à situer. Tâche délicate.

9. FLORA. Pas évident.

FANIQUE. Tâche assez difficile. À revoir.

11. NOUR DORA. Elle possède de bonnes références à ce niveau. Sauf qu'elle est montée par un jeune jockey. Outsider.

12. BRIXSSAM. Ce poulain peut faire partie des prétendants à la victoire. Il est très bien estimé par son entourage. À suivre.

13. FAIZA D'HEM. À revoir dans un autre engagement plus favorable.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

2. SERSOUNE - 1. MOUFID DU PAON - 11. NOUR DORA - 12. BRIXSSAM - 7. FOUSHA

LES CHANCES

4. NAJAT EL MESK - 5. KHARIF EL MESK

Saisie de plus de 640 kg de kif traité en 2021 à Naâma

Les services de la police de Naâma ont saisi 646,3 kg de kif traité et 5.337 comprimés psychotropes en 2021, a-t-on appris dimanche auprès de la sûreté de wilaya. Cette quantité de stupéfiants a été saisie lors du traitement de 106 affaires liées au trafic de drogue impliquant pas moins de 280 individus, dont trois ressortissants étrangers, a indiqué le chef de la cellule de communication et des relations publiques, le lieutenant Allali Abdellah. Pas moins de 113 kg de kif traité ont été saisis lors d'une seule opération en décembre dernier sur la bande frontalière de la commune de Sfisifa provenant du Maroc pour être acheminés vers d'autres wilayas du pays, a-t-il précisé. Ces opérations ont été rendues possibles grâce aux efforts fournis par les éléments des brigades spécialisées de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Naâma, dans le cadre de la lutte contre le crime organisé et le trafic de drogue, a-t-on souligné. Les services de la sûreté de wilaya de Naâma ont intensifié leurs activités de proximité et d'information à travers des campagnes de sensibilisation ciblant les jeunes pour les prémunir contre la drogue et ses effets néfastes sur la santé et la société, a-t-on ajouté.

Perturbation des vols d'Air Algérie à cause des conditions météorologiques



La compagnie aérienne nationale Air Algérie a annoncé hier des perturbations sur son programme de vols, en raison des conditions météorologiques défavorables. "En raison d'une visibilité nulle, due à des conditions météorologiques défavorables (brouillard givrant), l'ensemble des vols d'Air Algérie sont touchés par des perturbations", a expliqué Air Algérie sur son compte Twitter. Cette alerte "demeure en vigueur" jusqu'à amélioration des conditions climatiques, prévient la compagnie. Dimanche dernier, la compagnie aérienne a également enregistré des perturbations sur son programme de vols pour les mêmes raisons météorologiques, rappelle-t-on.

Tebboune récipiendaire du porte-drapeau de la Coupe arabe de football

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu hier à Alger, cheikh Jassim Bin Hamad Al-Thani, représentant personnel de l'Émir de l'État du Qatar, qui lui a remis le porte-drapeau de la Coupe arabe de football, remportée récemment par la sélection nationale algérienne de football. Le représentant personnel de l'Émir de l'État du Qatar a remis au Président Tebboune le porte-drapeau en or, serti de perles, estampillé : "Coupe arabe" en lettres arabes et portant les couleurs du drapeau de l'Algérie qui vient de remporter ce sacre.



Bouira : arrestation de 12 individus pour trafic de drogue et port d'armes blanches



Le cadre du plan sécuritaire établi à l'occasion des fêtes de fin d'année. "Nous avons contrôlé et identifié 547 individus ainsi que 310 véhicules et 11 motocycles", a-t-il précisé, indiquant que dans le cadre de ces opérations de fouille, sept (7) personnes ont été arrêtées pour trafic de drogue et cinq (5) pour port illicite d'armes blanches (05). Les mêmes services de sécurité ont également procédé à l'interpellation de deux (2) autres individus pour vente illicite de boissons alcoolisées, selon les détails communiqués par le commissaire Toutah. Ces opérations ont été menées conjointement avec les services de la Gendarmerie nationale, a signalé le commissaire Toutah, ajoutant que "tous les moyens humains et matériels avaient été déployés pour accomplir ce plan de sécurité ayant visé, notamment, des lieux suspects, pour lutter contre les fléaux sociaux". A noter que dans le cadre du même plan sécuritaire, les services de la sûreté de wilaya et du groupement de wilaya de la Gendarmerie nationale avaient renforcé les barrages fixes et autres points de contrôle, ainsi que les patrouilles autour des axes routiers et des lieux d'accueil du public, notamment, à Tikjda.

Douze individus, impliqués dans des affaires de trafic de drogue et de port illicite d'armes blanches, ont été arrêtés par les services de sécurité à Bouira, lors d'opérations sécuritaires menées les 30 et 31 décembre derniers, a-t-on appris, hier, auprès de la sûreté de wilaya. Selon le chargé de communication de cette institution, le Commissaire Samir Toutah, ces individus, "des jeunes pour la plupart" ont été interpellés lors de 24 interventions effectuées par les services de la police en milieu urbain et suburbain, dans

Batna : récupération de 50 pièces de monnaie archéologiques

La brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de Batna 1 a récupéré 50 pièces de monnaie archéologiques datant de l'époque romaine, a-t-on appris dimanche auprès de la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya. Sur la base d'informations confirmées selon lesquelles deux (2) personnes s'approprièrent à conclure la vente de pièces de monnaie archéologiques datant de l'époque romaine, une enquête a été ouverte et l'exploitation des informations recueillies ont permis la récupération de 50 pièces ainsi que la saisie de six (6) chevilles utilisées dans les fouilles archéologiques, a-t-on indiqué. Au cours de l'opération, deux (2) présumés coupables, âgés de 25 et 30 ans, ont été arrêtés, a-t-on encore détaillé. A l'issue des procédures d'enquête, les deux personnes appréhendées ont été présentées devant les instances judiciaires compétentes, a conclu la même source.

Sauvetage de 13 pêcheurs au large d'Oulhaça (Aïn Témouchent)



Les éléments de la Protection civile d'Aïn Témouchent, en collaboration avec les gardes-côtes, ont sauvé 13 pêcheurs dont l'embarcation a heurté un rocher au large de la mer, a-t-on appris du directeur de wilaya de ce corps constitué. Le commandant Mourad Bensalem a souligné que les unités de la Protection civile des communes d'Oulhaça et Béni Saf sont intervenues hier, aux environs de 1h23mn, pour secourir et évacuer 13 pêcheurs dont l'embarcation, longue de 14 mètres, avait heurté

un rocher, au large, à une distance de 1,5 km de la plage

rocheuse de Syphax, dans la commune d'Oulhaça. Trois

pêcheurs ont été évacués par les agents de la Protection civile vers le service des urgences sanitaires d'Oulhaça pour recevoir les soins alors que les autres membres de l'équipage ont été légèrement blessés. Les services compétents de la sûreté ont ouvert une enquête sur les circonstances de cet incident, a-t-on indiqué.

MIS AUX POINGS

«Le plan d'investissement du Groupe Sonatrach pour la période de 2022-2026 comporte près de 40 milliards de dollars dont 8 milliards de dollars en 2022»

Toufik Hakkar, PDG de Sonatrach



Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénum Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger

R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

Publicité-ANEP :

1, Avenue Pasteur-Alger

Tél. : 021 73 76 78

Fax : 021 73 95 59

Impression :

- Centre : SIA

- Est : SIE

- Ouest : SIO

Diffusion : M.P. Diffusion

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerrouf - Bouira.

Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :

redaction_courrier@yahoo.fr



Dans la journée : Ensoleillé
Vent : 8 km/h
Humidité : 63 %



Dans la nuit : Nuageux
Vent : 30 km/h
Humidité : 63 %

Dohr : 12h53
Assar : 15h27
Maghreb : 17h48
Ïcha : 19h12

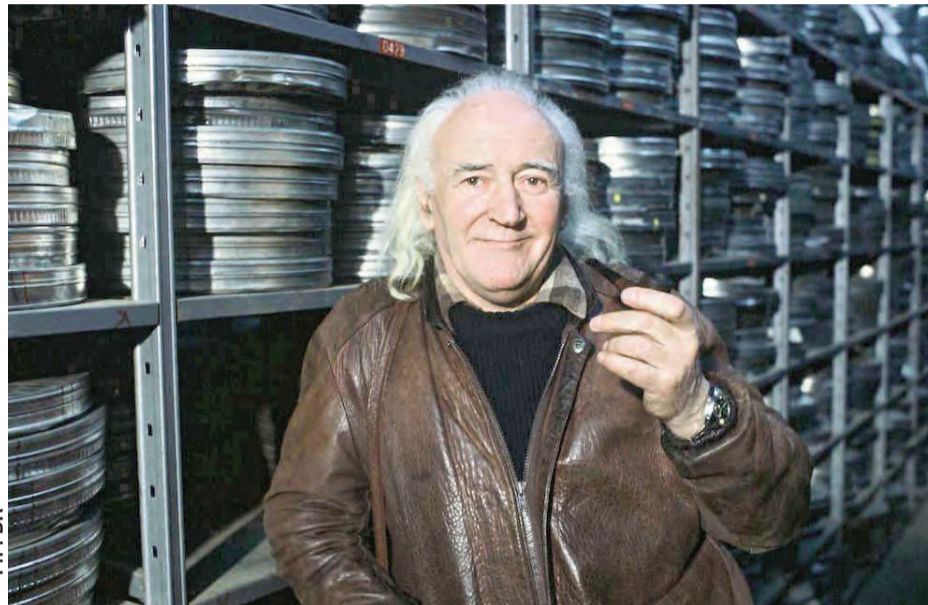
Mercredi 2
djouma el thani
Sobh : 06h29
Chourouk : 08h01

FIGURE DU CINÉMA ET MILITANT ANTICOLONIALISTE

Il y a six ans disparaissait René Vautier

Le cinéaste français et militant anticolonialiste, René Vautier, disparu en 2015 à l'âge de 90 ans, a marqué son engagement pour la cause algérienne à travers ses films en faveur de la Guerre de libération et le combat des Algériens pour la liberté et l'indépendance.

Diplômé de l'Institut des hautes études cinématographiques (IDHEC) en 1948, René Vautier a baigné, dès son jeune âge, dans le cinéma en utilisant sa caméra au service des mouvements de libération de son époque, notamment la Révolution algérienne de 1954 contre l'occupation française. En 1950, il réalise son premier, "Afrique 50", premier film anticolonialiste français diffusé clandestinement qui sera interdit pendant plus de 40 ans. Au déclenchement de la guerre de libération, en 1954, il sort "Une Nation, l'Algérie", un film consacré à l'histoire de la conquête de l'Algérie par les forces coloniales qui sera interdit et vaudra au cinéaste une condamnation pour atteinte à la sûreté intérieure de la France. Début 1962, René Vautier retour-



ne en Algérie et crée le Centre audiovisuel d'Alger, une structure destinée à former les futurs cinéastes et techniciens de l'Algérie indépendante qu'il dirigera jusqu'à son départ en 1966. Il réalise en 1963 "Un peuple en marche", un film qui passe en revue la Guerre de libération, le parcours de l'Armée de libération nationale (ALN) et l'effort populaire de reconstruction du

pays après le recouvrement de l'Indépendance. En 1972, son film "Avoir vingt ans dans les Aurès", obtient le Prix international de la critique du festival de Cannes. En 1984, il fonde "Images sans chaînes", une société de production indépendante puis continue à tourner entre la France et l'Algérie, principalement des documentaires films sur l'immigration et la citoyenneté française comme "Immigration Amiens". D'autres films suivront, toujours dans le même élan engagé du cinéaste, notamment "Les Trois cousins" (1970), une fiction tragique sur les conditions de vie des Algériens à la recherche d'un travail en France et "Vous avez dit français ?" (1986), une réflexion sur la citoyenneté et l'immigration en France. En reconnaissance à son parcours de cinéaste militant et engagé en faveur de la cause algérienne, la Cinémathèque algérienne a rendu hommage à René Vautier à l'occasion du 60e anniversaire du déclenchement de la lutte armée pour l'Indépendance. En 2018, René Vautier a été décoré, à titre posthume, de la médaille de l'Ordre national pour sa participation à la Guerre de libération et sa contribution, aux côtés d'autres cinéastes et photographes étrangers, à la naissance du cinéma algérien.

APS

POINT DE LA SITUATION ET PERSPECTIVES DU MARCHÉ PÉTROLIER

L'Opep+ tient sa 24^e réunion ministérielle aujourd'hui

Le Comité technique conjoint (JTC) de la Déclaration de coopération (DoC) signée par les membres de l'Opep et non Opep (Opep+), a tenu hier, sa 58e réunion, par vidéoconférence, pour examiner les conditions du marché mondial du pétrole, a indiqué l'Organisation des pays exportateurs de pétrole.

Cette réunion a précédé la 36e réunion du Comité ministériel conjoint de suivi de l'application de l'Accord Opep+ (JMMC) et la 24e réunion ministérielle regroupant les membres de l'Opep et non-OPEP, prévues pour aujourd'hui, mardi, a précisé l'Opep dans un communiqué publié sur son site web. Cité dans le communiqué, le secrétaire général de l'Opep, Mohammad Sanusi Barkindo a souligné "la nécessité de rester très agile et adaptable à la situation du marché pétrolier en constante évolution". Il a souligné qu'« en effet, cela a été la manière opérée par les pays signataires de la DoC pour faire face à la dynamique volatile du marché du pétrole tout au long de la pandémie », M. Barkindo a égale-

ment indiqué que "l'approche flexible" de la DoC a contribué à donner un sentiment supplémentaire de stabilité, de réassurance et de continuité au marché et aux investisseurs malgré les incertitudes persistantes. En référence au rapport mensuel de l'OPEP sur le marché pétrolier, le SG de l'Opep a noté que la demande mondiale de pétrole devrait atteindre 100,6 mb/j en 2022, dépassant les niveaux d'avant la pandémie. Il a, d'autre part, mis en avant le rôle "déterminant" du Comité technique conjoint dans le soutien des efforts visant à parvenir à un marché pétrolier stable et durable au profit de toutes les parties prenantes de l'industrie. La 24ème réunion ministérielle des 23 pays de l'Opep+, dont l'Algérie, se tiendra cet après-midi, afin d'examiner la situation du marché pétrolier international et ses perspectives d'évolution à court terme. Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, avait souligné, dans un entretien à l'APS, que l'Opep et ses alliés examineront, lors de cette réunion, toutes les options, y compris la bais-

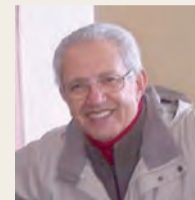
se de la production, suite aux derniers développements sur le marché liés notamment à la propagation du variant Omicron du coronavirus. Les membres de l'alliance Opep+ seront extrêmement attentifs aux développements récents sur le marché, notamment pour ce qui est de l'impact potentiel de la nouvelle vague de contaminations sur la consommation mondiale de pétrole et pour ce qui est de la mise prochaine sur le marché d'importants volumes en provenance des stocks pétroliers stratégiques, selon M. Arkab. Suite à la 19e réunion de l'Opep+ en juillet dernier, et depuis début août, les producteurs de l'Opep+ augmentent leur production chaque mois de 400 000 barils par jour, jusqu'à l'annulation complète du quota de réduction restant, estimé à 5,8 MBJ. Les cours du pétrole étaient en hausse ce matin. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars, prenait 1,39% à 78,85 dollars tandis que le WTI, pour livraison en février, gagnait 1,26% à 76,16 dollars.

R. E.

FOOTBALL

Décès de l'ancien sélectionneur national Kamel Lemoui

L'ancien sélectionneur national des années 1980, Kamel Lemoui, est décédé lundi à Paris à l'âge de 83 ans, a annoncé le MC Alger son



ancien club. Ancien international, le défunt, natif de Batna, a débuté sa carrière de footballeur dans la catégorie juniors en France, avant de regagner le pays où il a évolué successivement à l'US Biskra (1962-1964), MC Alger (1964-1966), CR Bélouzdad (1967-1968) O Médéa (1968-1970) et JS El-Biar (1970-1972). En tant qu'entraîneur, il a dirigé la barre technique du MC Alger, du CR Bélouzdad, du Ahly Tripoli et de Sharjah SC (Emirats arabes). Le président de la Ligue de football professionnel, Abdelkrim Medaouar et les membres du Bureau exécutif ont appris "avec beaucoup de peine et de tristesse" le décès de l'ancien international Kamel Lemoui et ont "adressé leurs condoléances les plus attristées à la famille du défunt et l'assurent de leur sympathie et de leur soutien".

REMERCIEMENTS

Profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection qui nous ont été témoignées suite au décès de notre chère Madame KARI -BENNOUR-MALIKA, survenu, jeudi 23 décembre dernier, son mari Rachid, ses enfants Ghiles et Nazim ainsi que ses sœurs et frères exprimons notre profonde reconnaissance et remerciements à toutes les personnes qui se sont associées à notre peine. Repose en paix notre très chère Malika.

SOUS-RIRE

Le pouvoir d'achat en 2022

